

2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Public

MAJ : 10/2023

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Sortir d'une classe de troisième générale ou de troisième technologique.
- ▶ Être admis, par le conseil de classe du collège, à entrer en Seconde Générale et Technologique.
- ▶ Inscription à effectuer dans le cadre de la procédure « Affelnet ».
- ▶ Dès janvier, il faut prendre rendez-vous avec notre établissement pour un entretien de motivation.

ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français	4h
Histoire-Géographie	3h
Langues Vivantes 1 et 2 (Anglais, Allemand ou Espagnol)	5h30
Sciences numériques et technologiques	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Biologie	1h30
EPS	2h
Sciences économiques et sociales	1h30
Éducation Morale et Civique	0h30
Accompagnement personnalisé dont aide à l'orientation	2h
Heures de vie de classe	10h/an

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (EATDD)	3h
Hippologie - Équitation	3h

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Section Européenne «Scientifique»	1h
Section Sportive Équitation	5h



POURSUITES D'ÉTUDES

- ▶ Poursuites d'études possibles dans toutes les classes de Première de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- ▶ Au Robillard, 3 possibilités :
 - en filière scientifique (Bac Général),
 - en filière technologique (Bac STAV),
 - en filière professionnelle.

OPTIONS ET SECTIONS

- ▶ Option Écologie, Agronomie Territoire et Développement Durable (EATDD) : enseignement d'exploration qui permet de découvrir un territoire et sa valorisation au travers d'un projet, d'une situation-problème réelle en lien avec le développement durable.
- ▶ Option Hippologie-Équitation : pas de niveau équestre exigé.
- ▶ Section Européenne Anglais : anglais abordé exclusivement à l'oral dans le cadre des disciplines non linguistiques (physique-chimie, agronomie, etc.).
- ▶ Section Sportive Équitation : niveau Galop 5 et licence F.F.E. exigés.